



## Conférence générale

33e session  
Projet de résolution

## Генеральная конференция

33-я сессия  
Проект резолюции

dr

Paris 2005

## General Conference

33rd session  
Draft resolution

## المؤتمر العام

الدورة الثالثة والثلاثون  
مشروعات القرارات

## Conferencia General

33ª reunión  
Proyecto de resolución

## 大会

第三十三届会议  
决议草案

33 C/DR.20\*  
(COM.V)  
15 septembre 2005  
Original français

### Point 4.2 de l'ordre du jour provisoire

### **Amendement au Projet de programme et de budget pour 2006-2007 (33 C/5)**

présenté par **IRAN (République islamique d')**

### **Titre II.A - Grands programmes, projets relatifs aux thèmes transversaux**

Grand programme :	V	Communication et information
Programme :	V.1	Autonomiser les populations par l'accès à l'information et au savoir, l'accent étant mis sur la liberté d'expression
Sous-programme :	V.1.1	Créer un environnement propice à la promotion de la liberté d'expression et de l'accès universel
Résolution (33 C/5 par. n°) :	05110	
Incidences budgétaires proposées par l'auteur :	65.000 dollars des États-Unis	
Source de financement proposée par l'auteur :	Budget ordinaire et ressources extrabudgétaires du sous-programme V.1.1	

### **Modification, suppression ou adjonction proposée :**

Modifier le paragraphe (a) (i) en ajoutant la phrase suivante à la fin du sous-paragraphe après « sociétés du savoir » :

« En prenant en compte des problèmes spécifiques que la mondialisation peut apporter pour les pays en développement. »

\* Cette proposition est parvenue au Secrétariat le 16 août 2005.

**Note explicative :**

La Conférence générale,

Ayant à l'esprit que sous l'impulsion des technologies de l'information et de la communication (TIC), qui en sont le principal moteur, le processus de mondialisation entraîne actuellement des transformations sociales et culturelles fondamentales,

Sachant que la communication et l'information ouvrent des perspectives nouvelles de création de sociétés du savoir intégratrices par l'éducation, l'échange de connaissances scientifiques et la promotion de la créativité et du dialogue interculturel,

Estimant que les TIC sont lourdes des conséquences nouvelles pour la diversité culturelle, pour l'équité entre hommes et femmes, et les pays en développement, et notamment les pays les moins avancés, se trouvent confrontés à des nombreux problèmes,

Constatant que la croissance des inégalités entre les pays, l'extension des monopoles, le déclin de l'identité nationale, des langues locales ... ne sont que des spécimens de ces problèmes,

Rappelant la proposition adoptée lors de la 166<sup>e</sup> session du Conseil exécutif selon laquelle il est indispensable de prendre en considération les aspects négatifs que la mondialisation peut apporter sur la réalisation des sociétés du savoir (166 EX/SR.2 prov.),

Invite le Directeur général à modifier la résolution 05110 (a) (i) en appuyant une enquête sur les impacts de la mondialisation pour les pays en développement dans le processus d'édification de sociétés du savoir.